

Le Père Le Jeune écrivait, de Québec, en 1634: "J'apprends qu'en vingt-cinq ou trente lieues de pays qu'occupent les Hurons—d'autres en mettent bien moins—il se trouve plus de trente mille âmes." (*Relation*,¹ 1634, p. 90.) "Nos Hurons sont en vingt villages environ trente mille âmes." (*Relation*, 1636, p. 138.) "Le pays des Hurons se doit entendre à proprement parler, d'une certaine petite portion de terre, qui, en longueur, d'orient en occident, n'a pas plus de vingt à vingt-cinq lieues, et en largeur n'est pas en plusieurs endroits considérable, et en pas un ne passe sept ou huit lieues. . . . Dans cette petite étendue de terre. . . se trouvent quatre nations. Le nom général est Sendat." (*Relation*, 1639, p. 50) "Il se trouve dans les cinq missions du pays des Hurons, trente-deux tant bourgs que bourgades, qui comprennent en tout environ sept cents cabanes; de feux environ deux mille, et environ douze mille personnes." (*Relation*, 1640, p. 62) Ces douze mille n'embrassent pas les Petuneux. "Le pays des Hurons nourrissait trente-cinq mille âmes, dans l'étendue de dix-huit lieues seulement." (*Relations*, 1653, p. 30, 1656, p. 39; 1658, p. 22.) Pierre-Esprit Radisson, disait vers 1667: "Les Hurons, il y a vingt ans, à ce que plusieurs m'ont assuré, se chiffreraient par vingt ou trente mille âmes."

Sagard nomme les Hurons *Houandates*, dont on a fait Owendat, Wyandot, Yandot. Voici les noms de leurs principales tribus: Antigouantans—l'Ours; Antigénonens—le Loup; Arendoronons—le Faucon; Tahontaenrat—le Héron.

Le Père de Brébeuf disait en 1635: "Les cabanes de ce pays ne sont ni des Louvres ni des palais, ni rien de semblable aux riches bâtiments de notre France, non plus mêmes aux plus petites chaumines; c'est néanmoins quelque chose de meilleur et de plus commode que les taudis des Montagnais. Je ne vous saurais mieux exprimer la façon des demeures huronnes que de les comparer à des berceaux ou tonnelles de jardin, dont au lieu de branches et de verdure, quelques-unes sont couvertes d'écorce de cèdre, quelques autres de grosses écorces de frêne, d'orme et de sapin, ou perusse; et quoique celles de cèdre soient les meilleures, suivant l'avis et l'usage le plus commun, il y a néanmoins cette incommodité qu'elles sont quasi aussi susceptibles du feu que des allumettes, d'où procède quantité d'embrasements des bourgades entières et, sans aller plus loin que cette année, nous en avons vu, en moins de dix jours, deux grandes entièrement consommées. . . Il y a de ces cabanes ou berceaux de diverses grandeurs, les unes de deux brasses en longueur, d'autres de dix, d'autres de vingt, de trente et de quarante. La largeur ordinaire est d'environ quatre brasses; la hauteur est presque pareille.

¹ Edition en trois volumes publiée à Québec, 1858.